

BÉGARD | BELLE-ISLE-EN-TERRE | BOURBRIAC | BRÉLIDY | BULAT-PESTIVIEN | CALANHEL | CALLAC | CARNOËT | COADOUT | DUALT | GRÂCES | GUINGAMP | GURUNHUEL | KERFOT | KERIEN | KERPENT | KERMOROC'H | LANDEBAËRON | LA CHAPELLE-NEUVE | LANLEFF | LANLOUP | LOC-ENVEL | LOHUEC | LOUARGAT | MAËL-PESTIVIEN | MAGOAR | MOUSTÉRU | PABU | PAIMPOL | PÉDERNEC | PLÉHÉDEL | PLÉSIDY | PLOËZAL | PLOUBAZLANEC | PLOUÉZEC | PLOUGONVER | PLOUISY | PLOUMAGOAR | PLOURAC'H | PLOURIVO | PLUSQUELLEC | PLOUËC-DU-TRIEUX | PONT-MELVEZ | PONTRIEUX | QUEMPEL-GUÉZENNEC | RUNAN | SAINT-ADRIEN | SAINT-AGATHON | SAINT-CLET | SAINT-LAURENT | SAINT-NICODÈME | SAINT-SERVAIS | SENVEN-LÉHART | SQUIFFIEC | TRÉGLAMUS | TRÉGONNEAU | YVIAS

N°15

Mai 2024

mon Agglo
**Guingamp
Paimpol**

● DE L'ARMOR À L'ARGOAT ●



www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

ZOOM SUR

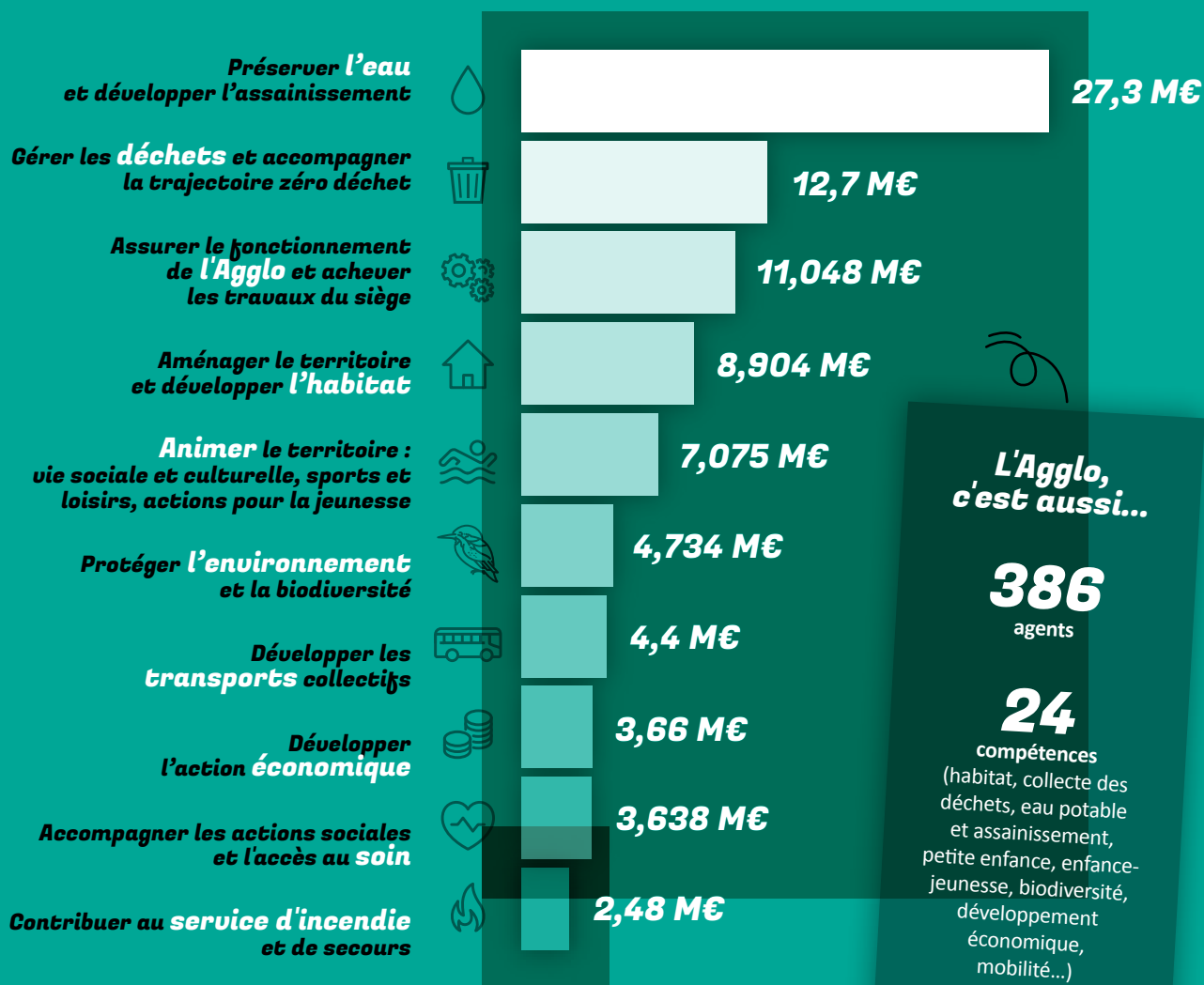
**Des réponses
à la crise du logement**

**Guingamp
Paimpol**
AGGLOMÉRATION

Budget 2024 : 102,4 M€

dont 21 M€ d'investissement

Le Conseil d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération, présidé par Vincent Le Meaux, s'est réuni à Bourbriac le mardi 26 mars 2024, en votant à l'unanimité le budget 2024. Deux axes ont structuré ce budget ambitieux : la priorité à l'investissement et au service public communautaire.



L'Agglo, c'est aussi...

386
agents

24

compétences

(habitat, collecte des déchets, eau potable et assainissement, petite enfance, enfance-jeunesse, biodiversité, développement économique, mobilité...)

40

sites communautaires hébergeant les activités de l'Agglomération

04

MES ACTUS

06

MES INFOS

- + Améliorer le cadre et la qualité de vie de chacun
- + Allégeons nos poubelles
- + Une nouvelle stratégie mer et littoral
- + Le renouvellement du Conseil citoyen

08 et 09

ZOOM SUR
Des réponses
à la crise
du logement

10

MES RENCONTRES

- Portrait
- + Batitrem Services
- Portraits croisés
- + Samuel Tétu
- + Stéphanie Lorage-Rémy

12 et 13

ENTRETIEN
AVEC LE PRÉSIDENT

14

MES ÉVÉNEMENTS

15

MON AGENDA

Edito



Vincent Le Meaux
Président de
Guingamp-Paimpol
Agglomération
Prezidant
Gwengamp-Pempoull
Tolpad-kêrioù

Ce magazine est l'occasion de mettre en valeur les femmes et les hommes qui font vivre le territoire. Du cœur des bourgs, aux ressacs des côtes, et à la richesse du vivant dans nos campagnes, l'Agglomération de Guingamp-Paimpol est une entité qui grandit, s'épanouit et joue sa partition, pour affirmer sa volonté de s'améliorer chaque jour.

C'est avec une grande fierté qu'il faut regarder le travail accompli et les projets ambitieux à venir, les résultats du travail d'une collectivité de 57 communes, à l'écoute de ses habitants, pour mettre en lumière l'énergie incroyable qui émane de notre territoire.

Bonne lecture,

Pennad-stur

Un digarez eo ar magazin-mañ da lakaat war wel ar merc'hed hag ar baotred a laka buhez en hon bro. Tolpad-kêrioù Gwengamp-Pempoull ac'h a war greskiñ bepred, eus kreiz hon bourc'hoù, da rekas hon aodoù, en hon maeziù bev-buhezek, hag en em sevel a ra e-unan en ur ober e lod ha bemdez ec'h a war wellaat.

Dav eo dimp sellet gant lorc'h bras ouzh al labourioù graet hag ar raktresoù da gas da benn, labour ur strollegezh 57 kumun o soursial ouzh an dud o chom enne, evit lakaat war wel pegen nerzhus ha bev eo hon bro.

Lennadenn vat,

Vincent Le Meaux
Président de Guingamp-Paimpol Agglomération
Prezidant Gwengamp-Pempoull Tolpad-kêrioù

Guingamp-Paimpol Agglomération | 11 rue de la Trinité | 22200 Guingamp
 Directeur de publication | Vincent Le Meaux, Président de l'Agglomération
 Responsable de la publication | Romain Rollant, Directeur général des services
 Rédactrice en chef | Coralie Belliard, Directrice de la communication, de la promotion du territoire et de la relation aux usagers
 Rédaction | Perrine Morlière (rédactrice), Service communication
 Crédits photos et illustrations | Kevin Antoine (photo de couverture), Pascal Le Coz, Alain Le Dauphin, Pelikul
 Création, conception | Le Studio | www.lestudio.bzh
 Impression | Roto Armor
 Tirage | 42 500 exemplaires | Imprimé sur papier 100 % PEFC
 Distribution | La Poste
 Pour toutes questions sur le magazine : communication@guingamp-paimpol.bzh
 Prochain numéro : septembre 2024

+ Retrouvez plus d'actualités sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

Pour ne rien rater de l'actualité...

BIODIVERSITÉ

Réouverture de la Maison de l'estuaire



Après un important programme de travaux de restauration démarré en décembre 2022, la Maison de l'estuaire a été inaugurée ce vendredi 12 avril 2024 en présence de M. le Préfet des Côtes d'Armor, des élus et partenaires. Cette réhabilitation a été assurée par le Conservatoire du littoral avec des financements du plan France Relance et du Fond Vert et de Guingamp-Paimpol Agglomération. Ces travaux permettent désormais de bénéficier d'un bâtiment adapté aux enjeux de gestion des sites naturels et d'accueil du public.

Située sur le bord de l'estuaire du Trieux à Plourivo au cœur du massif protégé de Penhoat-Lancerf, la Maison de l'estuaire est la propriété du Conservatoire du littoral. Ce manoir est un lieu dédié à la découverte de la biodiversité et à la gestion des espaces naturels protégés du littoral gérés par Guingamp-Paimpol Agglomération : la forêt de Penhoat-Lancerf à Plourivo, l'anse du Ouern à Ploubazlanec et les falaises du Goëlo sur la commune de Plouézec. La Maison de l'estuaire vous accueille pour ses animations ! ●

AGGLOMÉRATION

L'accueil retrouve ses locaux rénovés

Guingamp-Paimpol Agglomération a engagé un projet global de rénovation de son siège. Les travaux menés au niveau de l'ancien cloître du bâtiment sont maintenant terminés. En parallèle, les travaux de réaménagement de l'ancienne chapelle en salle de conférence se poursuivent jusqu'à l'inauguration qui aura lieu à l'automne.

L'accueil de l'Agglomération fera son retour au siège dans quelques semaines, avec un nouvel espace d'accueil et de bureaux entièrement rénovés, dans le respect de ce patrimoine bâti remarquable.

À l'occasion de la réouverture de l'accueil de l'Agglomération au siège, les horaires d'ouverture ont été repensés pour proposer un service public plus adapté à la réalité du rythme de travail des usagers. ●

+

L'Agglomération vous accueille

au 11 rue de la Trinité à Guingamp
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h,
jusqu'à 12h45
le mardi et le
vendredi.

Tél. 02 96 13 59 59

SANTÉ

Projet de coopération avec Cuba

Guingamp-Paimpol Agglomération agit de manière volontariste en faveur de la santé. Le 16 février dernier, le Président Vincent Le Meaux a reçu l'ambassadeur de Cuba, Otto Vaillant Frias, pour échanger au sujet d'une coopération future ; l'accueil de médecins cubains à Guingamp était au centre des attentions. Cette coopération serait une première en France Métropolitaine. L'ambassadeur a affirmé pouvoir déployer des médecins cubains hautement qualifiés sur le territoire, avec l'accord de l'ARS. Autour de Vincent Le Meaux, étaient présents pour construire collectivement ce projet, les Vice-Présidents de l'Agglomération, Samuel Froger, le directeur de l'hôpital, Gaël Roblin, Conseiller municipal de Guingamp, Christian Brice de l'Association des Médecins Urgentistes de France, Armor Cuba Coopération, les représentants syndicaux et du comité de défense de l'hôpital de Guingamp. ●



Vincent Le Maux et Otto Vaillant Frias s'accordent sur la venue de médecins cubains

L'Agglo, l'eau, et vous !



Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'Agglomération met au service de ses abonnés une régie pour assurer la distribution de l'eau potable et le traitement des eaux usées.

Guingamp-Paimpol Eau est accompagnée par la SAUR pour la gestion de la relation avec les usagers pour l'eau potable et l'assainissement. Ce dispositif permet de mieux répondre aux questions des usagers sur l'eau et l'assainissement : un numéro unique pour toutes vos demandes, une simplicité d'accès à vos consommations et vos factures.

Des questions ? Contactez Guingamp-Paimpol Eau au :

- 02 96 16 14 40 du lundi au vendredi de 8h à 19h pour les questions relatives à votre contrat (prix d'un appel local).
- 02 96 16 14 49, 24 /24, 7/7, pour le dépannage et les urgences techniques (prix d'un appel local).

Deux agences vous accueillent :

- à Guingamp, rue de la Passerelle,
 - à Paimpol, 12 rue du Grand Pré.
- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. ●

+ Pour tout savoir sur la gestion de l'eau dans votre commune, rendez-vous sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/eau

SPORT

Le pôle nautique de Loguivy-de-la-Mer sur le podium

Le club régata du pôle nautique a été mis à l'honneur lors de la soirée des champions 2023 organisée en janvier par le Comité Départemental de Voile des Côtes d'Armor. Paulin Le Floch, Tilouenn Reid et Tibaud Brouard en optimist, et Chloé Henry à la planche à voile, ont brillé lors de la saison 2023 ! Les navigateurs ont aussi été mis à l'honneur lors de la Rentrée des Élus de Guingamp-Paimpol Agglomération, où ils ont été récompensés pour leurs performances. Les formateurs du pôle nautique qui accompagnent ces jeunes talents vous proposent de nombreux stages de voile cet été ! Inscrivez-vous sur www.polenautique.guingamp-paimpol-agglo.bzh. ●



Paulin Le Floch et Tilouenn Reid sur le podium de la Soirée des Champions 2023

JEUNESSE

Une nouvelle saison pour le dispositif Argent de Poche

L'Agglomération reconduit le dispositif Argent de Poche afin de permettre aux jeunes une première approche du monde du travail, en s'engageant sur la réalisation de missions dans leur bassin de vie : aide à l'entretien des espaces verts, entretien des véhicules, peinture, tâches administratives... Les participants, âgés de 15 à 17 ans, pourront réaliser trois missions d'une durée de 3h30 du 8 juillet au 9 août 2024, en contrepartie d'une indemnité de 15 € par mission. ●

Renseignements et inscriptions auprès du service Infojeunes : 02 96 45 92 44 / 07 86 36 39 65 infojeunes@guingamp-paimpol.bzh



Le rapport d'activité et de développement durable 2023 est en ligne !

Le 6^e rapport d'activité et de développement durable de l'Agglomération est disponible ! Découvrez les actions mises en œuvre en faveur du territoire, des habitants, des associations et des entreprises, dans les différents domaines de compétences de la collectivité. ●

Consultez le rapport complet pour mieux comprendre l'Agglomération, en apprendre davantage sur les actions concrètes et les engagements pour le territoire sur notre site internet : www.guingamp-paimpol-agglo.bzh



+ Retrouvez plus d'actualités sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

PLUI

Améliorer le cadre et la qualité de vie de chacun

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est désormais applicable sur les 57 communes de Guingamp-Paimpol Agglomération. Les choix de l'Agglomération en matière de sobriété foncière et de prise en compte des enjeux environnementaux ont été soulignés lors de son adoption. Réduction de la consommation foncière, préservation des ressources et urbanisme résilient face aux aléas futurs sont les objectifs principaux de ce document.

Le PLUi organise le développement de votre commune en définissant des orientations et des règles d'urbanisme, selon un découpage précis en différentes zones. Il permet d'encadrer l'utilisation du sol, les styles architecturaux, l'impact des projets sur l'environnement et sur



Permanence de l'architecte conseil et du service de l'autorisation du droit des sols de l'Agglomération

le développement durable. Répondre à l'ensemble de ces enjeux doit permettre au territoire d'améliorer le cadre et la qualité de vie de chacun, atout principal pour l'attractivité de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Le PLUi constitue un nouveau cadre pour l'ensemble des communes de l'Agglomération, plus particulièrement pour celles qui ne disposaient pas de document d'urbanisme. Les règles qu'il fixe en termes d'implantation d'une construction, hauteur, clôture, préservation des milieux sont communes à l'ensemble du territoire et doivent être prises en compte dans chacun des projets. Vous réalisez une construction individuelle, une extension, des travaux d'entretien (ravalement, toiture) ou d'aménagement

des abords (clôtures), un lotissement, l'implantation d'une entreprise ou une exploitation agricole, forestière ou encore des projets d'équipements publics ou d'intérêt général, ce document vous concerne. Les travaux de ravalement, clôtures et démolitions sont désormais soumis à demande d'autorisation. ●

+

Le dossier et ses annexes sont consultables sur le site internet www.guingamp-paimpol.bzh et une carte papier est disponible dans chaque mairie. La mairie reste votre interlocutrice privilégiée et délivre les autorisations d'urbanisme.

BIODÉCHETS

Allégeons nos poubelles

En 2023, chaque habitant du territoire a produit en moyenne 182 kg d'ordures ménagères résiduelles (les déchets en sac poubelle, non triés et destinés à l'incinération). Environ 30 % de ces déchets sont composés de déchets alimentaires et de cuisine, que l'on nomme, avec les déchets du jardin, les « biodéchets ».

Au 1^{er} janvier 2024, la loi prévoit que le tri à la source des biodéchets soit généralisé et que les ménages puissent disposer de solutions pour les trier. L'Agglomération a lancé une étude sur son territoire qui permettra d'évaluer qualitativement, quantitativement et économiquement les moyens à déployer pour mettre en œuvre cette obligation. Dès à présent, pour trier ses biodéchets, la solution à privilégier si l'on dispose d'un jardin est le compostage. Une pratique facile à mettre en œuvre à domicile sous réserve de respecter certaines règles. Pour les déchets du jardin, le broyage et le compostage à domicile est à favoriser, sinon ils peuvent être déposés dans l'une des six déchèteries du territoire.

En 2024, Guingamp-Paimpol Agglomération poursuit ses actions en faveur du compostage et propose à la vente un composteur à prix réduit (75 % du coût est pris en charge par l'Agglomération) et des formations de 30 minutes sur les bonnes pratiques. Les dates des formations sont à retrouver en déchèterie ou sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh.

Fin 2024, l'Agglomération lancera une expérimentation sur des secteurs spécifiques pour tester d'autres dispositifs de tri à la source des biodéchets. En 2025 et 2026, le dispositif retenu sera déployé à l'échelle du territoire. ●



Le compostage est une des solutions à privilégier quand on dispose d'un jardin

MER ET LITTORAL

Une nouvelle stratégie

L'Agglomération intervient sur l'espace littoral et rétro-littoral* pour répondre à de multiples besoins : préservation de l'environnement, aménagement du territoire, développement économique et touristique durable, organisation des usages et prise en compte des risques liés aux changements climatiques, patrimoine maritime, activités sportives et récréatives.

Depuis 2018, une stratégie mer et littoral a été élaborée en concertation. Cette démarche a permis de définir six grandes orientations et trente actions à mettre en œuvre. Certaines sont déjà en cours. Cette stratégie, construite avec différents partenaires, s'appuie sur deux axes importants :

- Un volet « économie bleue » basé sur le maritime, le tourisme et le social, pour contribuer à la valorisation des métiers et des produits de la mer.
- Un volet développement durable axé sur la conservation, la préservation, la qualité de l'eau de la baie de Paimpol et des actions d'éducation à l'environnement pour que cette économie bleue soit une économie durable.



➤ **Loguivy-de-la-Mer**

La stratégie mer et littoral de l'Agglomération porte aussi une attention particulière sur les Énergies Marines Renouvelables (EMR).

Validée en Conseil d'agglomération le 30 janvier 2024, la feuille de route de cette stratégie est ambitieuse mais réaliste pour un territoire tel que le nôtre, à la hauteur des enjeux littoraux. ●

Pour en savoir plus rendez-vous ici : www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/mer-et-littoral/

+ * Rétro-littoral :

adjectif désignant ce qui est relatif à l'arrière-côte (espace s'étendant en arrière du trait de côte). On parle aussi de l'hinterland ou d'arrière-pays.

MOBILISATION CITOYENNE

Le renouvellement du Conseil citoyen

Chaque citoyen, selon son expérience, ses sensibilités, peut trouver sa place au Conseil citoyen dans un esprit constructif et d'intérêt général. Les conseillers citoyens nourrissent les réflexions des élus, contribuent à l'élaboration de stratégies, pour que les politiques publiques mises en place répondent au mieux aux besoins des habitants de l'agglomération.

Le Conseil citoyen est ouvert à tous les citoyens de plus de 16 ans résidant sur le territoire. Il ne faut cependant pas être en cours d'un mandat électif ni agent de l'Agglomération.

2024 est une année de renouvellement des membres du Conseil citoyen. Du 1^{er} mai au 23 juin, vous pouvez candidater à cette instance pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois. Remplissez le formulaire de candidature sur le site internet de Guingamp-Paimpol Agglomération, ou transmettez-le par mail à : mobilisation.citoyenne@guingamp-paimpol.bzh



➤ **Le Conseil citoyen accompagné de Virginie Doyen, conseillère déléguée à la Vie associative et Coopérations citoyennes, visite le chantier de la Chapelle des Ursulines à Guingamp, future salle de conférence du siège de Guingamp-Paimpol Agglomération**

Les candidatures seront étudiées en juillet avec l'objectif d'une nouvelle composition validée à l'automne. ●

Contact :
Laurent Labarre
Chargé de mobilisation citoyenne
et de la vie associative
Tél. 06 77 00 35 43
mobilisation.citoyenne@guingamp-paimpol.bzh



+ Retrouvez plus d'informations sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh



ZOOM SUR

Des réponses à la crise du logement

Une crise nationale...

La « crise du logement » en France s'est fortement accentuée depuis quelques années. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ce phénomène devenu aujourd'hui presque structurel :



Hausse du coût des matériaux, qui ralentit à la fois les programmes neufs et la rénovation de l'ancien,



Diminution de la capacité d'emprunt des ménages ou des bailleurs,



Spéculation foncière...

Les parcours résidentiels sont à l'arrêt : quitter un logement social pour accéder à du locatif privé libre ou encore accéder à la propriété devient très compliqué, et cette situation affecte aussi les demandeurs de logement social, de plus en plus nombreux. L'application des directives du « ZAN » (Zéro Artificialisation Nette des sols) dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Agglomération permet de mieux préserver les terres agricoles et naturelles du territoire. Mais cette politique d'aménagement, vertueuse à bien des égards, a cependant aussi des conséquences sur le développement de l'habitat, puisqu'elle réduit les emprises foncières dédiées à la construction de logements neufs. L'Agglomération encourage et accompagne de ce fait plus que jamais la rénovation du bâti existant, notamment du parc vacant. Pour mener cette transition, l'Agglomération propose des réponses concrètes.

...des réponses locales

En début d'année, le Conseil communautaire a décidé de mettre en place un Plan d'Accompagnement Exceptionnel de son bailleur social Guingamp Habitat, avec l'objectif de relancer la construction mais aussi la remise sur le marché de 97 logements sociaux sur le territoire à l'horizon 2027. En amont du commencement des travaux, ce plan prévoit une subvention de l'Agglomération de 1,215 M€ pour pré-financer le programme, et, pour chaque logement livré, le versement des aides habituelles, pour un montant total de 1,08 M€ supplémentaire sur la durée du plan.



Une « Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain » (OPAH-RU) a également été lancée en ce début d'année sur quatre centres-villes labellisés « Petites villes de demain » : Bégard, Callac, Guingamp et Paimpol. Elle vise à y améliorer le parc privé et y recréer une offre d'habitat décente et abordable. L'OPAH-RU, mise en place sur cinq ans, offre notamment aux propriétaires occupants, bailleurs et copropriétaires, un accompagnement technique et des aides financières spécifiques afin de réinvestir le bâti dégradé et vacant des centres-villes et y recréer une offre résidentielle de qualité. L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et les communes elles-mêmes, sont partenaires de ce programme de 22 M€.

L'Agglomération souhaite également accompagner les communes propriétaires de logements, environ 300 sur le territoire. Avec la loi Climat et Résilience « sur les passoires énergétiques », il n'est actuellement plus possible de louer un logement classé F ou G. Un groupement de commande entre Guingamp-Paimpol Agglomération et les communes permettra de procéder à des audits énergétiques afin de préconiser les travaux de rénovation nécessaires à l'amélioration thermique de ce parc communal. Ce dispositif sera effectif dès cet été.

Amélioration énergétique, adaptation à l'âge ou au handicap, lutte contre l'habitat indigne : l'Agglomération poursuit et renforce ses dispositifs d'aide

Les propriétaires **sous conditions de ressources** peuvent bénéficier de conseils neutres, gratuits et individualisés et d'un accompagnement pour réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat. Ils peuvent aussi bénéficier de financements importants, dont les aides « **MaPrimeRénov' - France Rénov'** » de l'État et les **subventions de l'Agglomération**.

SOLIHA Bretagne, opérateur de l'Agglomération propose en effet aux personnes éligibles, la réalisation de diagnostics à domicile pour établir un projet de travaux sur-mesure et de qualité, ainsi que des simulations financières adaptées à la situation de chacun. La mission de SOLIHA Bretagne comprend une aide au montage financier des projets, en proposant aux propriétaires au moins deux simulations chiffrées de travaux intégrant les prêts, subventions ou primes les plus adaptées pour établir un projet de travaux optimisé. SOLIHA accompagne les propriétaires jusqu'à la réception des travaux et l'obtention des subventions. Les propriétaires bailleurs peuvent aussi en bénéficier, sous conditions de loyers plafonnés. Les critères d'éligibilité sont disponibles sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/logement-transport/amelioration-de-lhabitat.



Un Programme Local de l'Habitat à renforcer ?

Une évaluation du Programme Local de l'Habitat (PLH 2021-2026) voté en décembre 2020 est en cours d'élaboration en ce début d'année, avec l'appui de l'agence d'urbanisme ADEUPA. Il s'agit d'un document d'étape important en matière d'**analyse stratégique et financière de la politique locale de l'habitat menée sur le territoire**, notamment au regard des évolutions conjoncturelles récentes. Ce bilan sera finalisé d'ici la fin de l'année, avec à la clef, de possibles évolutions des dispositifs et financements dédiés. ●

Pour plus d'infos sur SOLIHA Bretagne, contactez le 02 96 62 87 34.



+ **Le Point Info-Habitat**

L'Agglomération ne disposait pas de « guichet unique » pour accueillir, informer et conseiller tous les habitants en matière de travaux d'amélioration de l'habitat. Une étude d'opportunité pour la création de cet espace a donc été lancée en fin d'année 2023, avec un programme d'actions envisagé dès cette année 2024.

Il s'agit d'ouvrir dans les prochains mois un « Point Info-Habitat » pour renseigner les habitants quels que soient leurs revenus et leurs éligibilités aux aides pour la rénovation (France Rénov' - MaPrimeRénov', Agglomération,...), et quels que soient leurs besoins : demande de conseils juridiques, techniques pour réaliser des travaux sur leur habitat, adapter leur logement au vieillissement, recherche d'un logement social...

Il est également prévu des permanences sur le territoire. Ce lieu-ressource sera accessible aux habitants et aussi, sur le moyen terme, aux professionnels de l'habitat et du logement : partenaires, artisans, banques, agences immobilières. Outre l'amélioration énergétique de l'habitat, cette démarche vise aussi et surtout à apporter aux habitants plus de sérénité dans leur parcours de travaux, alors que le démarchage abusif tend à se développer. Avec la mise en place de ce **point Info-Habitat**, tous les habitants pourront alors s'adresser directement à l'Agglomération pour bénéficier d'une **information gratuite, neutre, individualisée, et de qualité**.

Ouverture le 2 septembre 2024. D'ici là, pour toutes questions, vous pouvez contacter l'accueil de l'Agglomération par téléphone au 02 96 13 59 59.



Retrouvez les aides de l'Agglo pour l'habitat illustrées au dos de votre Mag' !



PORTRAIT

Batitrem Services

**LA COLOCATION
DES ATELIERS-RELAIS :
UN COMPROMIS INTÉRESSANT !**



Fabien Trémintin a lancé son entreprise Batitrem Services en 2021. Après quinze années d'expériences dans le bâtiment et quelques années passées dans le montage de portes ou rideaux électriques sur des exploitations agricoles, il a décidé de franchir le pas de l'entrepreneuriat. Il a bénéficié d'une aide financière de plus de 2 200 € pour l'achat de matériel au moment du lancement de son activité, grâce au dispositif Pass Commerce Artisanat mis en place et financé conjointement par Guingamp-Paimpol Agglomération et la Région Bretagne.

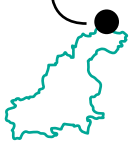
Désormais, c'est à son compte qu'il propose des prestations de menuiserie et de plaquiste. L'entrepreneur pose également des fenêtres de toit, du placo, du parquet, et s'occupe de l'aménagement intérieur et de l'isolation des habitations. Il possède également le titre d'installateur conseil, et amène ainsi son expertise et son regard de spécialiste à ses clients pour les conseiller au plus près de leurs besoins. Près de trois ans après le lancement de

son entreprise, Fabien Trémintin a su développer son activité et un carnet de commandes bien rempli. Bientôt certifié RGE (label « Reconnu Garant de l'environnement »), ses clients pourront ainsi bénéficier des primes accordées par l'État pour réaliser leurs travaux : crédit d'impôt, MaPrimeRénov', éco prêt à taux zéro...

Implanté à Bourbriac dans la Zone d'Activité du Courjou, Fabien Trémintin est locataire d'un atelier relais appartenant à Guingamp-Paimpol Agglomération. Avec l'accord de l'Agglomération, il a décidé de partager son espace de travail avec Anthony Morcel, gérant de l'URL Morcel, une entreprise de menuiserie qui se distingue par son expertise en isolation de murs. Les deux entreprises, qui œuvrent dans le même secteur, ne sont pas concurrentes, bien au contraire. Les deux activités sont complémentaires et les deux entrepreneurs peuvent ainsi mutualiser leur matériel, leurs fournitures de travaux, leurs savoir-faire et partagent également certains chantiers. Avec la « colocation d'entreprise », Fabien Trémintin et Anthony Morcel optimisent leur espace de stockage et partagent le montant du loyer, ce qui permet de réduire leurs charges fixes. Un compromis intéressant pour les deux entreprises ! ●

Batitrem Service
6 ZA du Courjou - 22390 Bourbriac
Tél. 06 78 29 24 88
bati.trem@gmail.com
f Bati Trem Services

Ploubazlanec



PORTRAITS CROISÉS Samuel Tétu

OSTRÉICULTEUR AUX VIVIERS DE LOGUIVY

L'ostréiculture, chez les Tétu, c'est une affaire de famille. Samuel Tétu, passionné par la pêche, a repris l'entreprise familiale en 2019. Une institution presque vieille de 30 ans, qui produit aujourd'hui en moyenne près de 25 tonnes d'huîtres par an. Ses trois hectares de parcs, situés au niveau de l'île Béniguet, au large de Bréhat, permettent à ses huîtres d'être élevées jusqu'à leur maturité, qu'elles atteignent à l'âge de trois ans. Depuis la création de l'entreprise en 1995, elle n'a toujours effectué que de la vente en gros. Désormais, Samuel s'intéresse de près à la vente au détail, une façon, selon lui, de valoriser son produit. En fin d'année 2023, il a donc naturellement décidé d'installer

Dans cette rubrique, nous avons choisi de valoriser la proximité, les circuits courts et les relations prestataire-usager, car les liens qui se tissent entre les individus, les associations ou les entreprises placent la valeur humaine au cœur de notre territoire.

une partie de son activité dans les viviers de Loguivy. Il loue ainsi un bassin individuel pour la purification de ses huîtres, un espace de stockage et utilise parfois l'atelier de conditionnement pour confectionner ses bourriches. « Les viviers ont été une véritable opportunité pour le développement de mon activité. Le contrat court qui m'est proposé permet de sécuriser mon entreprise le temps de mettre en place la vente au détail. Je trouve ainsi mon équilibre », explique-t-il. ●



➤ Samuel Tétu

Paimpol



Stéphanie Lorage-Rémy

STAGIAIRE EN FORMATION AU LYCÉE MARITIME PIERRE LOTI DE PAIMPOL



➤ Stéphanie Lorage-Rémy

Stéphanie est une passionnée de la mer. Cette jeune malouine suit actuellement une formation pour être mécanicienne sur des bateaux au lycée maritime Pierre Loti de Paimpol. Au début de sa formation, la jeune femme effectuait tous les jours le trajet depuis son domicile à Saint-Malo jusqu'à Paimpol - une situation inconfortable pour elle. Lorsque sa responsable de formation lui a parlé des studios disponibles aux viviers, Stéphanie n'a pas hésité une seconde. « J'avais déjà regardé les logements à Paimpol, mais les prix étaient trop élevés, d'autant plus que j'ai déjà un loyer à payer à Saint-Malo. Au niveau des tarifs, les studios des viviers sont à moitié prix de tout ce que j'ai pu voir à Paimpol », explique-t-elle. Ces studios, uniquement proposés à des personnes issues du

milieu professionnel maritime ou en formation maritime, sont neufs, équipés et meublés, et parfaitement isolés pour ne pas entendre les machines. « Ma formation ne dure que quelques mois, et le bail proposé ne peut pas excéder 10 mois. C'était donc parfait pour moi, quasiment du sur-mesure ! ». Si elle n'a pas encore eu le temps de découvrir les installations, elle a hâte de pouvoir s'y intéresser de près avec son regard de professionnelle de la mécanique. ●

Découvrez tous les services et équipements disponibles aux Viviers de Loguivy sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/entreprendre-travailler/offre-daccueil/





Entretien avec le Président

**VINCENT LE MEAUX,
PRÉSIDENT DE GUINGAMP-
PAIMPOL AGGLOMÉRATION,
REVIENT SUR LA PREMIÈRE
PARTIE DE SON MANDAT
MAIS ÉGALEMENT SUR
LES PROJETS ET
LES PRIORITÉS DE
L'AGGLOMÉRATION.**

Quel regard portez-vous sur les trois dernières années de mandat ?

L'Union Européenne et notre pays ont fait face, ces trois dernières années, à des événements exceptionnels telles l'épidémie de la COVID-19, la guerre en Ukraine, et leurs conséquences économiques. Pourtant, j'ai pris à cœur de continuer à mettre en avant les priorités liées à l'humain et à la vie des habitants de l'Agglomération. Nous avons réalisé des projets qui ont permis de répondre aux besoins du territoire comme annoncé dans le projet de territoire validé par les élus en 2018.

Ces dernières années, nos concitoyens ont vu leur vie changer : s'est aggravée la précarité avec le coût de la vie, entraînant un fort individualisme réduisant le jeu collectif. Le rôle d'une Agglomération est de proposer cet engagement collectif et humain. Chaque projet qui voit le jour à Guingamp-Paimpol Agglomération provient d'une construction collective, de la coopération de femmes et d'hommes attachés à leur territoire, qui mettent en œuvre leurs compétences et permettent ces réalisations. Je pense aux personnes qui font battre le cœur de l'Agglomération au quotidien, des fonctionnaires, qui agissent dans l'intérêt des administrés de nos 57 communes.

Cette année de mi-mandat va voir l'aboutissement de certains projets et l'actualisation du projet de territoire, qu'est-ce qui va changer ?

Nous avons atteint les objectifs du projet de territoire initié en 2018. Aujourd'hui nous repartons avec un projet de territoire actualisé, qui permet de clarifier et d'affirmer nos ambitions et nos opérations. Ma volonté est d'agir pour une terre créative et productive de valeurs ajoutées, en mettant l'accent sur la préservation de la biodiversité et en protégeant les milieux et espaces naturels, favoriser une production et une consommation locale, développer l'économie circulaire, le réemploi et une gestion performante des déchets. Nous avons aussi travaillé au partage des services adaptés aux habitants ; je souhaite favoriser l'émancipation citoyenne, en valorisant les cultures, et partager une identité bretonne vivante, garantir l'accès pour toutes et tous à une offre culturelle et de loisirs sur l'ensemble du territoire, continuer à accompagner les entreprises, agir pour la création d'emploi, de formations, développer la vie étudiante et encourager la recherche... L'éventail des ambitions qui sont ressorties du travail en commun sur le projet de territoire est dense et intense ! Enfin, nous avons décidé d'agir pour favoriser les coopérations citoyennes et institutionnelles en encourageant les dynamiques associatives, rapprocher les usagers de l'Agglomération avec un accueil dédié et un dialogue facilité, renforcer le dialogue avec les communes, développer les coopérations avec l'État, la Région, le Département et les agglomérations voisines, et enfin développer notre engagement européen.

“ Nous avons atteint les objectifs du projet de territoire initié en 2018.

Une des grandes préoccupations des habitants du territoire est l'habitat, qu'en est-il aujourd'hui ?

C'est un travail important qui est réalisé avec les services pour optimiser les actions en faveur de l'habitat. C'est une de mes grandes préoccupations également. Aujourd'hui, Guingamp-Paimpol Agglomération a pour objectif de loger les jeunes familles, en location ou primo-accédantes, les travailleurs et les travailleuses, les étudiants, les saisonniers. Hormis cette création de logements, nous travaillons sur de nouvelles opérations immobilières où l'Agglomération est à la manœuvre. Jusqu'ici, nous attribuons des aides pour la rénovation des logements vacants insalubres à destination des résidences principales, à la rénovation de logement à destination des travailleurs saisonniers, les aides à la rénovation énergétique globales, et à l'adaptation à l'âge et aux divers handicaps. Tous ces dispositifs seront bientôt disponibles dans le prochain Point Info-Habitat.



L'habitat est un pilier du pacte républicain et de la cohésion sociale. Cette politique s'ajoute à l'éducation et à la mobilité ; vivre sur le territoire, c'est aussi pouvoir se déplacer. Avec la création de Guingamp-Paimpol Mobilité, nous favorisons les mobilités douces comme le vélo, les lignes de bus qui continuent de se développer, et nous avons cofinancé et accompagné l'ouverture de 29 lignes supplémentaires avec une volonté d'augmenter les trajets du quotidien, domicile - travail et études. Je veux que l'on participe à la vitalité de toutes les centralités. C'est tout un travail à mener en 2024.

Et la santé ?

La santé et surtout l'accès aux soins doivent être le sujet inconditionnel du bien-vivre sur le territoire. C'est une compétence qui ne relève pas de l'Agglomération, et pourtant, nous sommes à l'origine de la création de la maison de santé ; nous attribuons aussi un financement à l'hôpital public de Guingamp et de Paimpol pour offrir un accès aux médecins généralistes. En parallèle, avec les maires, les syndicats, les comités de défenses, nous menons depuis six années un combat pour la maternité, des urgences et une chirurgie H24. Je me déssole de voir les urgences et les services des territoires voisins fermés, je me déssole de voir la maternité de Guingamp suspendue. Je constate aussi que nos soignants sont fatigués, comme les personnels hospitaliers, les services de secours ; et nos administrés sont perdus et en colère. L'Agglomération veut agir positivement sur la politique de santé publique : ici sur l'ouest des Côtes-d'Armor, nous devons nous soigner grâce à la médecine de ville, à des infirmiers, kinésithérapeutes. Nous demandons à l'État d'appuyer les initiatives locales qui favorisent l'accès et les conditions d'exercice des professionnels de santé sur notre territoire. 2024 est une année qui doit positionner Guingamp-Paimpol Agglomération comme un territoire de bonne santé et de bien-être !

L'habitat est un pilier du pacte républicain et de la cohésion sociale. ”

En conclusion, que devons-nous retenir ?

L'Agglomération, même mal connue, agit au quotidien pour le bien de ses administrés. Nous souhaitons de bons services pour les habitants. Ici, dans l'Agglomération de Guingamp-Paimpol, nous méritons aussi de vivre dignement, avec des services publics de qualité et adaptés ! L'économie mondialisée ne nous donne pas forcément beaucoup de marge de manœuvre... Et pourtant « avec le peu que l'on a, on assure ! » pour mieux soigner, mieux loger, mieux se déplacer et mieux consommer.

MES ÉVÉNEMENTS

Vous y étiez...

1 // **6 février 2024**

MOBILITÉ

Pérennisation de la ligne de bus à Paimpol

Autour de la conductrice de bus Nathalie Roy, Vincent Le Meaux Président de l'Agglomération, Jacky Gouault Adjoint au Cadre de vie et à l'Environnement de Paimpol, et les représentants de Transdev, ont annoncé la pérennisation de la ligne 4 du réseau Guingamp-Paimpol Mobilité.



1

2 // **21 février 2024**

TRANSITIONS

Forum des acteurs de la transition

L'après-midi a rassemblé une trentaine d'acteurs de l'évènement « Un pas pour ma planète » et les enseignants-chercheurs de l'UCO Bretagne Nord dans le but d'accompagner leur montée en compétence et d'encourager l'émergence de nouveaux partenariats.



2

3 // **Du 12 au 29 mars 2024**

JEUNESSE

Semaine Nationale de la Petite Enfance

Le Service Petite Enfance s'est mobilisé durant trois semaines autour de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, rassemblant familles et professionnels comme lors de la venue du psychologue Jean Epstein.



3

4 // **Du 20 au 30 mars 2024**

BIODIVERSITÉ & SANTÉ

Semaine pour les alternatives aux pesticides

L'Agglomération a poursuivi la sensibilisation sur le jardinage au naturel auprès des usagers. Nouveau cette année : ateliers de fabrication de nichoirs à mésange et conférence « Pesticides, agriculture, environnement et santé », par Rostam Sohrab.



4

5 // **29 et 30 mars 2024**

TOURISME /

PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

La 3^e édition du Festival de la Gastronomie

Le Festival a de nouveau rassemblé plus de 2 200 visiteurs autour des producteurs et talents gastronomiques locaux ! Vingt producteurs, le lycée hôtelier La Closerie, des chefs de restauration collective, des ateliers de cuisine, conférences et spectacles... Avec le parrainage du chef étoilé Christophe Le Fur de l'Auberge Grand'Maison à Mûr de Bretagne.



5

DÉCOUVREZ
VOTRE TERRITOIRE
DIFFÉREMMENT !

Circuit des fontaines à Kerpert



Au départ du bourg de Kerpert, vous pourrez tout d'abord observer l'église Saint-Pierre. Elle contient encore aujourd'hui de nombreux souvenirs du passé comme une fresque murale et des armoiries. Après avoir marché quelques kilomètres sur des chemins de campagne qui ont gardé un patrimoine bocager, vous vous retrouverez dans des chemins boisés.

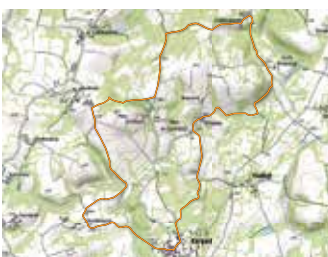
Une belle allée de hêtres imposants et majestueux vous attend à mi-parcours. Après le village de Saint-Urnan, un chemin sur votre gauche vous mènera au point culminant de Kerpert (299 m) où vous aurez une jolie vue sur l'horizon.

Juste avant d'entrer dans le bourg où la balade se termine, ne manquez pas de vous rendre à la fontaine qui se trouve sur votre gauche près d'un lavoir. À la fois lieu de prière et de vie sociale, cet endroit devait être autrefois très vivant. ●

+

Circuit des fontaines

- **Type de randonnée** : pédestre
- **Kilométrage** : 9,6 km
- **Dénivelé positif** : 164 m
- **Durée** : 2h



MON AGENDA

Y serez-vous ?

FÉVRIER À JUIN

ATELIERS DE FABRICATION DE PRODUITS MÉNAGERS !
Débuté en février, le cycle des ateliers zéro déchet est ouvert jusqu'au 12 juin !

+

JUIN

08

FICELLES DU JEU

Ludothèque

La Ludothèque Planète Enchantée de Louargat organise cette année encore Les Ficelles du jeu.

Renseignements et programmation : www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/sports-et-loisirs/ludotheque/



29

PLB MUCO 2024 | Callac

Un grand événement sportif soutenu par l'Agglomération dans le cadre de sa politique événementielle.



JUILLET

1^{er}

NOUVELLE EXPOSITION DE MILMARIN | Ploubazlanec

19 au 21

LES NOCTAMBALS | Saint-Clet

AOÛT

16 au 18

FESTIVAL DE LA SAINT-LOUP

Guingamp

Ce festival est une des plus anciennes fêtes traditionnelles de Bretagne, soutenu dans le cadre de la politique événementielle de l'Agglomération.

SEPTEMBRE

12 au 28

MAISON ITINÉRANTE DE L'ALIMENTATION

Guingamp

Programme complet de cours de cuisine, d'animation sur l'alimentation et le Bien-Manger pour les habitants.

14 au 06 octobre

UN PAS POUR MA PLANÈTE !

Vous êtes prêts à engager une transition ? Participez ou proposez une animation à l'occasion de la 5^e édition de l'événement.

27 au 29

WEEK-END DES 10 ANS DE LA SIRÈNE

Paimpol

Trois jours et autant de concerts pour fêter la première décennie de la Sirène !

OCTOBRE

06

TRIEUX KAYAK TRAIL

Loguivy-de-la-Mer

Le rendez-vous événementiel revient pour une 2^e édition !

Pour ne rater aucun événement à venir !

Retrouvez l'agenda régulièrement mis à jour sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

Améliorez votre habitat !

**Vous voulez
adapter
votre logement
à l'âge ou à
un handicap ?**

**Vous
rencontrez des
difficultés
dans votre
logement ?**

**Vous voulez
économiser
sur votre facture
énergétique ?**

**Vous avez un nouveau
projet,
des questions ?**

**Guingamp-Paimpol
Agglomération
vous accompagne !**

*Des conseils pour tous
et des aides financières
selon votre situation
et votre projet.*

**Contactez
le service habitat
de l'Agglomération**

**habitat@guingamp-paimpol.bzh
02 96 13 59 59**